

Introduction

Pierre Paul Royer-Collard est l'un de ces personnages qui rappellent le caractère éphémère de la notoriété. Qui se souvient aujourd'hui de celui qui à un moment a été le député le plus populaire de France¹ ? Personnalité des plus célèbres de la vie politique et intellectuelle de son époque, Royer-Collard est tombé dans un oubli qui perdure, plus ou moins, depuis environ un siècle et demi.

Les traces qu'il a laissées, en vérité, ne sont guère nombreuses. Dans les manuels d'histoire, il est cité comme l'auteur de l'Adresse des 221, véritable déclaration de guerre de la Chambre des députés à Charles X, le présentant ainsi comme l'un des principaux artisans de la révolution de 1830. Les historiens des idées politiques connaissent le leader des doctrinaires et le maître de François Guizot ; il est, pour les philosophes, celui de Victor Cousin, chef de l'école éclectique et « roi des philosophes » à l'époque de la monarchie de Juillet. Les vestiges que Royer-Collard a laissés se réduisent à une rue (et une impasse !) dans le 5^e arrondissement de la capitale et au nom de l'une des entrées du jardin du Luxembourg. Vitry-le-François, siège de sa circonscription électorale, lui fait au moins l'honneur d'une belle statue sur la place principale.

Pourtant Royer-Collard est un personnage dont le parcours personnel et intellectuel est loin de mériter un tel oubli. Né au bourg de Sompuis (Champagne) en 1763, il s'installe à Paris à la veille de la Révolution, il devient membre du Conseil de la Commune et secrétaire du maire girondin Jean Sylvain Bailly. Il subit les conséquences de la Terreur et du coup d'État du 18 Fructidor, qui lui fait perdre son siège au Conseil des Cinq-Cents, et il devient ensuite un des informateurs de Louis XVIII pendant son exil. Nommé professeur de philosophie sous l'Empire, il est élu à la Chambre des députés en 1815 et il sera pendant presque trente ans le représentant du département de la Marne. Sous la Restauration, il reçoit de multiples charges prestigieuses : membre du Conseil d'État (1814-1820), président de la Commission d'instruction publique (1815-1819), président de la Chambre des députés (1828-1830). Il est surtout le principal porte-parole des doctri-

1. Aux élections de 1827, Royer-Collard est élu dans sept circonscriptions, ce qui lui donne une très grande popularité.

naires, les premiers et plus rigoureux théoriciens de l'établissement d'une monarchie constitutionnelle en France. Orateur parmi les plus célèbres de son temps, il est l'auteur de discours mémorables, véritables chefs-d'œuvre de l'art rhétorique.

Mener un travail de recherche sur Royer-Collard ne relève donc pas de la velléité d'une jeune historienne en quête d'un sujet ou du désir de tirer des oubliettes un homme jadis célèbre, mais de la conviction profonde que s'intéresser à un tel personnage peut offrir un nouvel éclairage sur une époque cruciale de l'histoire de France.

Afin de préciser les raisons qui nous ont mené à nous intéresser à Pierre Paul Royer-Collard et à faire de sa pensée philosophique et politique l'objet de notre thèse de doctorat, dont le présent ouvrage est la version remaniée, il nous paraît nécessaire de procéder à un bilan historiographique. Balayant d'un regard global cette production, trois aspects se dégagent : son inégale distribution dans le temps ; son caractère sectoriel ; la nature contradictoire des appréciations formulées à l'égard de sa figure d'homme politique et de sa pensée.

La majorité des travaux consacrés à Royer-Collard date de la seconde moitié du XIX^e siècle. Quatre des cinq biographies existantes ont été publiées à cette époque², ainsi que plusieurs articles, la plupart à caractère biographique³. Les premières études consacrées à sa pensée philosophique et politique ont paru seulement au début du XX^e siècle : l'essai que le philosophe André Schimberg écrit en introduction au recueil des textes philosophiques de Royer-Collard paraît en 1913⁴ ; deux ouvrages consacrés à sa pensée politique, œuvres des juristes Robert Nesmes-Desmarets et Gabriel Remond, ont été publiés en 1908 et en 1933⁵.

À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, dans le cadre du renouveau d'études sur l'histoire de la France de la Restauration⁶, la réflexion politique de Royer-Collard a attiré l'attention de plusieurs spécialistes. En 1956, Roger Langeron publie une nouvelle biographie de Royer-

2. PHILIPPE A., *Royer-Collard, sa vie publique, sa vie privée sa famille*, Paris, Lévy-Frères, 1857 ; VINGTAIN L., *Vie publique de Royer-Collard. Études parlementaires*, Paris, Lévy-Frères, 1858 ; BARANTE P. de, *La vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits*, Paris, Imprimerie de P.-A. Boudier et Cle, 1861, 2 vol. (2^e éd. 1863) ; SPULLER E., *Royer-Collard*, Paris, Hachette, 1895.

3. Les articles « Études sur la vie publique de Royer-Collard. Doctrine politique » de Léon Vingtain, « Royer-Collard et la Restauration » de Henri Moreau et « À propos du livre de M. Barante » de Charles de Lacombe ont été publiés dans *Le Correspondant* respectivement en 1857, 1859, 1863 ; le texte de Henri Baudrillart intitulé « Royer-Collard » contenu dans le recueil *Publicistes modernes* (Paris, Didier) date de 1862 ; en 1890, Émile Faguet consacre à Royer-Collard un chapitre de son ouvrage *Politiques et moralistes du XIX^e siècle* (Paris, Société française de l'Imprimerie et de la Librairie, 1890, vol. 1, p. 257-306).

4. SCHIMBERG A., « Introduction », *Les fragments philosophiques de Royer-Collard*, Paris, Alcan, 1913, p. XVII-CXLVIII.

5. NESMES-DESMARETS R., *Les doctrines politiques de Royer-Collard*, Paris, V. Giad et E. Brière, 1908 ; REMOND G., *Royer-Collard, son essai d'un système politique*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1933.

6. On pense ici en particulier aux travaux menés en France par Louis Girard et Ernest Labrousse et, en Italie, par Adolfo Omodeo.

Collard⁷. L'historien italien Adolfo Omodeo, dans son ouvrage – désormais classique – sur la culture française de la Restauration, consacre, quant à lui, plusieurs pages à Royer-Collard dans le long chapitre qu'il dédie aux doctrinaires⁸; il est suivi en cela par Dominique Bagge dans son étude sur les idées politiques en France⁹; Pierre Rosanvallon analyse certains aspects de sa pensée politique dans son ouvrage sur le suffrage universel en France¹⁰ ainsi que dans son importante étude sur François Guizot¹¹, à l'instar de Lucien Jaume dans son ouvrage sur le libéralisme français¹². Enfin, l'historien italien Marco Ferrari consacre au vocabulaire politique de Royer-Collard plusieurs pages de son étude sur le langage politique de la Restauration¹³.

Plusieurs ouvrages publiés depuis 1945 et consacrés spécifiquement aux doctrinaires français livrent une analyse plus ou moins approfondie de la pensée politique de Royer-Collard¹⁴. Elle se trouve aussi, entre autres, placée au cœur des travaux de l'historienne Paola Cella Ristaino¹⁵ et de Jean-Paul Clément¹⁶, ainsi que des articles de Jérôme Grondeux portant sur son activité politique à l'époque de la Révolution et de la Première Restauration¹⁷. Ces travaux se concentrent presque exclusivement sur les idées politiques de Royer-Collard. À ce jour, en dépit des domaines variés dans lesquels il intervient – la philosophie et la politique –, seules deux études ont été consacrées à sa pensée philosophique : l'essai d'André Schimberg d'une part, et notre introduction à l'édition critique de ses textes philosophiques, d'autre part¹⁸.

Un troisième aspect qui se dégage des travaux dédiés à Royer-Collard est la nature controversée des interprétations auxquelles sa pensée a donné lieu.

7. LANGERON R., *Un conseiller secret de Louis XVIII, Royer-Collard*, Paris, Hachette, 1956.

8. OMODEO A., *La cultura francese nell'età della Restaurazione*, Milan, Arnoldo Mondadori, 1946, p. 57-65.

9. BAGGE D., *Les idées politiques en France sous la Restauration*, Paris, PUF, 1952, p. 93-143.

10. ROSANVALLON P., *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1990.

11. Id., *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985.

12. JAUME L., *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Paris, Fayard, 1997, p. 119-177.

13. FERRARI M., *La Restauration. Ideologia e linguaggio (1814-1830)*, Florence, CED, Politica, Scienza e Pensiero, 2001, p. 81-100.

14. DIEZ DEL CORRAL L., *El liberalismo doctrinario*, Madrid, Instituto de estudios políticos, 1945; CRAIUTU A., *Le centre introuvable*, Paris, Plon, 2006 (éd. originale *Liberalism Under Siege: the Political Thought of the French Doctrinaires*, Lanham, Lexington books, 2003).

15. CELLA RISTAINO P., « Il termine *doctrinaire* nella pubblicistica dell'Ottocento », *Il pensiero politico*, n° 25, 1992, p. 287-297.

16. CLÉMENT J.-P., « Une doctrine politique de style Restauration : celle de Royer-Collard », in P. MOLLIER, M. REID et J.-C. YON (dir.), *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005, p. 113-125.

17. GRONDEUX J., « Un libéral antidémocrate, Pierre Paul Royer-Collard », *Historiens & Géographes*, n° 357, juin 1997, p. 429-434; n° 359, oct.-nov. 1997, p. 389-394; Id., « Royer-Collard sous la Première Restauration et les Cent-Jours (1814-1815) », *Historiens & Géographes*, n° 361, mars-avr. 1998, p. 415-419; Id., « La pensée politique de Pierre Paul Royer-Collard », *Historiens & Géographes*, n° 364, nov.-déc. 1998, p. 361-369.

18. DORIA C., « Introduction », in P. P. ROYER-COLLARD, *Textes philosophiques et psychologiques*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 5-26.

Il a été, tour à tour, perçu comme un philosophe à l'esprit désancré de la réalité¹⁹, puis comme un homme politique attentif au contexte politique et social de son temps²⁰; sa pensée a été jugée cohérente²¹ ou pleine de contradictions²²; en Royer-Collard on a vu un défenseur acharné des prérogatives du roi²³ ou un prophète du parlementarisme²⁴. Il est intéressant de remarquer que ces différentes lectures se retrouvent dans les études plus récentes comme dans les œuvres plus anciennes. À l'heure actuelle, il manque donc une interprétation unanime sur Royer-Collard et sur sa pensée.

À partir des années 1950, le premier libéralisme français a été largement étudié et ses caractères spécifiques et son originalité, surtout par rapport au libéralisme anglo-saxon, ont été mis au jour. Plusieurs historiens français et étrangers se sont ainsi penchés sur les doctrinaires. Les travaux d'Aurélien Craiutu sont, à cet égard, fondamentaux. L'auteur souligne l'importance de la pensée des doctrinaires pour la compréhension du libéralisme français dans sa dimension historique, et insiste sur la nécessité de s'engager dans de nouvelles recherches sur un sujet encore relativement peu exploré²⁵. Les études consacrées à des personnalités individuelles liées à ce groupe ne sont pas rares. La bibliographie sur François Guizot, à partir des études pionnières de Charles Pouthas jusqu'au récent ouvrage de Laurent Theis²⁶, est absolument considérable. D'importants travaux ont été consacrés à Charles de Rémusat²⁷, à Prosper de Barante²⁸ et à Victor Cousin²⁹. Cette riche littérature a rendu encore plus évidente l'absence d'étude globale consacrée à Royer-Collard, pourtant reconnu depuis toujours comme le leader de ce groupe tant du point de vue politique que doctrinal.

Ces considérations justifient notre volonté d'entreprendre une étude du personnage, attentive à la fois à sa réflexion philosophique et politique.

Les sources que nous avons utilisées comprennent d'abord les textes écrits de la main de Royer-Collard : interventions parlementaires, discours officiels, leçons universitaires, correspondance publique et privée. Pour ses interventions parlementaires nous avons utilisé comme texte de référence l'édition monumentale des Archives parlementaires dirigée par J. Mavidal

19. Ainsi d'après Gabriel Remond, Pierre Rosanvallon et Lucien Jaume.

20. Celle-ci est la lecture de Baudrillard, Faguet et Craiutu.

21. Voir en particulier Nesmes-Desmarests.

22. Ainsi Dominique Bagge et Lucien Jaume.

23. Notamment par Baudrillard, Remond, Bagge.

24. En particulier selon Nesmes-Desmarests, Jaume et Clément.

25. Voir CRAIUTU A., *Le centre introuvable*, op. cit., p. 9-24 et 263-283.

26. THEIS L., *Guizot : la traversée d'un siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

27. ROLDAN D., *Charles de Rémusat : certitudes et impasses du libéralisme doctrinaire*, Paris, L'Harmattan, 1999.

28. DENIS A., *Amable-Guillaume-Prosper Brugière de Barante (1782-1866) : homme politique, diplomate et historien*, Paris, Champion, 2000.

29. VERMEREN P., *Victor Cousin. Le jeu de la philosophie et de l'État*, Paris, L'Harmattan, 1995; J. GRONDEUX, *Raison, politique et religion au XIX^e siècle. Le projet de Victor Cousin*, mémoire de HDR présenté sous la direction de Jacques-Olivier Boudon, université Paris 4, 2008.

et É. Laurent³⁰, qui représente une source de premier ordre pour cette étude. Pour les autres textes politiques de Royer-Collard, publiés individuellement, nous avons consulté les collections de la Bibliothèque nationale (site François-Mitterrand), et de la bibliothèque de l'Institut de France, ainsi que les Archives départementales de la Marne (site de Châlons-en-Champagne). Royer-Collard, qui n'a pas écrit d'ouvrage de philosophie politique, a consigné sa réflexion politique dans ces documents. Précieux, ces derniers ont permis de reconstituer son activité politique et d'appréhender sa stratégie parlementaire. Il convient de préciser que notre étude se fonde exclusivement sur une analyse de la documentation d'archives – une documentation originale. En cela, elle se démarque des travaux consacrés jusqu'à présent à Royer-Collard, qui utilisent comme sources principales les transcriptions de ses interventions publiques consignées dans la biographie réalisée par Barante.

Le corpus des textes philosophiques de Royer-Collard regroupe les articles qu'il a publiés dans le *Journal de l'Empire* entre 1806 et 1807 et les leçons qu'il a prononcées à la faculté des lettres de Paris de 1811 à 1814. Ces documents ont demandé un travail préliminaire d'ordre philologique. Dans le cas des articles, qui ne sont pas signés mais simplement paraphés, il a été nécessaire d'en déterminer la paternité. Quant aux leçons, elles n'ont pas été conservées intégralement et, pour la partie sauvegardée, nous ne disposons pas des textes originaux. Nous avons donc utilisé l'édition critique que nous avons préalablement établie à partir de la transcription de ses cours faite par son élève Théodore Jouffroy et contenue dans les volumes 3 et 4 des *Cœuvres complètes de Thomas Reid*³¹.

La correspondance de Royer-Collard constitue une source fondamentale à bien des égards. Il s'agit d'un corpus de textes en grande partie inédit³² et qui a été utilisé jusqu'à présent de façon marginale dans les travaux consacrés au député de la Marne. Cela peut paraître d'autant plus étonnant si l'on considère l'identité de ses correspondants, pour la majorité des hommes politiques de premier plan (ministres, conseillers d'État, députés). Ses lettres se sont avérées indispensables tant pour l'interprétation de sa pensée et de son activité politique que pour déterminer sa position au sein du groupe des doctrinaires. Elles ont permis enfin d'acquérir une connaissance plus précise des activités de ce groupe dans son ensemble.

30. *Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises*, fondé par J. Mavidal, É. Laurent, continué par l'Institut d'histoire de la Révolution française de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris, deuxième série, Paris, Dupont, 1867. Les discours parlementaires de Royer-Collard sont publiés dans les tomes XV-XCVIII.

31. Respectivement, ROYER-COLLARD P. P., *Textes philosophiques et psychologiques*, op. cit. ; et *Cœuvres complètes de Thomas Reid chef de l'école écossaise, publiées par M. Th. Jouffroy, avec des fragments de M. Royer-Collard et une introduction de l'éditeur*, Paris, Sautetet, 1828-1836.

32. À l'exception de la correspondance avec Hercule de Serre, Charles-Maurice de Talleyrand et Alexis de Tocqueville, qui ont été publiées.

Le dépouillement des documents conservés aux Archives départementales de la Marne (M – Police et administration générale depuis 1800) a permis de reconstituer l'activité politique de Royer-Collard dans sa circonscription électorale. La lecture de la presse locale (en particulier du *Journal du département de la Marne*) a fourni un complément déterminant. La voix des contemporains s'est également révélée précieuse : les œuvres des principaux représentants du spiritualisme français (Pierre Laromiguière, Maine de Biran, Victor Cousin), ainsi que celle des penseurs qui ont inspiré sa réflexion philosophique comme politique (notamment Thomas Reid) ont fait l'objet d'une étude approfondie.

Sur le plan politique, notre attention s'est portée en particulier sur les textes des doctrinaires, afin de dissocier les caractères spécifiques de la réflexion de Royer-Collard de celle ses camarades, et, ainsi, déterminer avec précision sa place au sein de ce courant. À noter que si les principales contributions au débat politique contemporain (en particulier celles de Constant, de Lamennais, de Chateaubriand, de Tocqueville) sont utilisées, elles ne sont citées que de façon ponctuelle, sans être placées au cœur de notre réflexion.

La presse de l'époque a livré un grand nombre d'informations émanant des organes proches du groupe des doctrinaires (*Journal général de France, Les Archives philosophiques, politiques et littéraires, Le Courrier, Le Globe, La Revue française*), auxquels il convient d'ajouter la presse gouvernementale (*Le Moniteur universel*) et celle de parti (*Journal des débats, La Quotidienne, Le Conservateur, Le Drapeau Blanc* pour la droite ; *La Minerve française, Le Constitutionnel* pour la gauche). Les mémoires de contemporains ont enfin fourni un appoint essentiel à la reconstruction de la vie politique de Royer-Collard et à la compréhension de son parcours intellectuel.

Croiser l'ensemble de ces sources nous a conduit à organiser ce travail autour de trois axes de réflexion. La première partie se présente comme une esquisse de biographie intellectuelle de Royer-Collard, dans laquelle les événements qu'il a vécus sont analysés pour en déterminer l'influence sur sa réflexion politique et philosophique. Nous nous sommes concentrés en particulier sur la période de la Restauration et de la monarchie de Juillet. La deuxième partie de notre travail est consacrée à la pensée philosophique de Royer-Collard, replacée d'abord dans le contexte intellectuel qui l'a vue émerger, puis analysée sous différents aspects et étudiée dans le cadre du spiritualisme français. La troisième et dernière partie de notre étude porte sur sa pensée politique, reconstruite ici dans son intégralité. Ses différentes thématiques sont analysées en détail et mises en perspective avec la pensée politique des autres doctrinaires et des libéraux français de l'époque.